



## Procès-Verbal Commission Régionale des Règlements

---

### Réunion du 8 juillet 2019 (en visioconférence)

Président de séance : M. ALBAN,  
Présents : MM. CHBORA, BEGON, DURAND,  
Excusés : MM. LARANJEIRA, DI BENEDETTO,  
Assiste : MME GUYARD, service des licences

#### **RAPPEL**

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

#### **DECISIONS DOSSIERS LICENCES**

---

##### **DOSSIER N° 1**

**AS ST JACQUES – 525985 – SOUTOU/SAMSON Xavier (U15) – club quitté : CLERMONT METROPOLE FC (581804)**

Considérant que le joueur a fourni deux pièces officielles d'identité avec des données différentes,  
Considérant qu'il n'est pas possible de savoir laquelle est valable,  
Considérant qu'il y a lieu d'enquêter,  
Considérant les faits précités,  
La Commission décide de placer le dossier en attente de l'issue de l'enquête.

##### **DOSSIER N° 2**

**VENISSIEUX FC – 582739 – ISHIMWE Thierry (U16) – club quitté : OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILERIES NEIGES en 2017/2018**

Considérant que le joueur a fourni deux pièces officielles d'identité avec des données différentes,  
Considérant qu'il n'est pas possible de savoir laquelle est valable,  
Considérant qu'il y a lieu d'enquêter,  
Considérant les faits précités,  
La Commission décide de placer le dossier en attente de l'issue de l'enquête.

Bernard ALBAN,

Khalid CHBORA,

Président de Séance

Secrétaire de la Commission